



WWW.FIERASCEPTRE.CA

Rapport de gestion

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2011



FIERASCEPTRE

Le présent rapport de gestion, qui est daté du 14 décembre 2011, présente une analyse de la situation financière et des résultats d'exploitation de Fiera Sceptre inc. (« la Société », « Fiera Sceptre » ou « nous ») pour le trimestre et l'exercice clos le 30 septembre 2011. Ce rapport de gestion doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés audités et les notes annexes au 30 septembre 2011 et pour l'exercice clos à cette date. Les états financiers consolidés comprennent les comptes de Fiera Sceptre et de ses filiales en propriété exclusive, Fonds Fiera Sceptre inc. (« FSFI ») et Sceptre Fund Management Inc. (« SFMI »). La totalité des transactions et des soldes intersociétés ont été éliminés au moment de la consolidation. Les états financiers consolidés comprennent également la participation de 35,35 % (41,18 % avant mars 2010) de la Société dans la coentreprise Fiera Axiom Infrastructure inc. (« Fiera Axiom »), qui est comptabilisée selon la méthode de la consolidation proportionnelle.

Les montants présentés sont en dollars canadiens. Ils ont été établis conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada et sont fondés sur l'information la plus précise dont disposait la direction, de même que sur son jugement. Certains totaux, sous-totaux et pourcentages peuvent ne pas concorder en raison de l'arrondissement.

DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

De par leur nature, les déclarations prospectives comportent de nombreuses hypothèses, des incertitudes et des risques inhérents, tant généraux que spécifiques, ainsi que le risque que les prédictions et autres déclarations prospectives se révèlent inexactes. La Société conseille aux lecteurs de ne pas se fier indûment à ces déclarations, puisque les résultats réels pourraient différer sensiblement des estimations et intentions exprimées dans ces déclarations prospectives en raison d'un certain nombre de facteurs importants, dont plusieurs sont indépendants de sa volonté. Ces facteurs comprennent, sans en exclure d'autres, la conjoncture économique et financière au Canada et ailleurs dans le monde; les variations des taux d'intérêt et des cours du change; la liquidité; la volatilité des marchés et les interruptions des opérations de négociation; le défaut de tiers de respecter leurs obligations envers nous et envers les sociétés membres de notre groupe; l'incidence des changements apportés à la politique monétaire; les modifications apportées aux lois et à la réglementation au Canada et ailleurs, notamment les changements apportés aux lois fiscales; le risque opérationnel et le risque lié à la réputation; le risque que les modèles de gestion du risque de Fiera Sceptre ne tiennent pas compte de tous les facteurs pertinents; l'exactitude et l'exhaustivité de l'information que Fiera Sceptre reçoit; la capacité de Fiera Sceptre à mener à bien ses acquisitions et ses autres stratégies de croissance et à intégrer les entreprises acquises; les modifications des conventions et des méthodes comptables suivies par la Société pour présenter sa situation financière et ses résultats d'exploitation, y compris les incertitudes entourant les principales hypothèses et estimations comptables. Ces facteurs, et d'autres encore, pourraient faire en sorte que la performance réelle de Fiera Sceptre soit, dans une mesure importante, différente de celle envisagée par les déclarations prospectives.

BASE DE COMPARAISON

Le 1^{er} septembre 2010, Fiera Sceptre a annoncé la conclusion du plan d'arrangement statutaire annoncé précédemment, en vertu duquel les activités de Sceptre Investment Counsel Limited (« Sceptre ») et de Fiera Capital inc. (« Fiera Capital ») ont été regroupées afin de former un important gestionnaire de portefeuille indépendant coté en Bourse. Aux fins de la comptabilisation, Fiera Capital était considérée comme l'acquéreur aux fins du regroupement de Fiera Capital et de Sceptre. Par conséquent, l'information financière actuelle et future est fondée sur les données historiques de Fiera Capital jusqu'au 1^{er} septembre 2010 inclusivement, et sur les résultats regroupés après la date de clôture. Les résultats au 30 septembre 2011 proviennent de l'entité regroupée.

Fiera Sceptre conservera, pour l'entité regroupée, les mêmes dates de clôture des trimestres et la même fin d'exercice que Fiera Capital. Les périodes de préparation des rapports trimestriels se termineront à la fin des mois de décembre, de mars et de juin, et l'exercice se terminera le 30 septembre.

VUE D'ENSEMBLE DE LA SOCIÉTÉ

Fiera Sceptre est une société de placement indépendante qui offre des services complets, une vaste gamme de produits, des conseils en placement et des services connexes, et dont l'actif sous gestion s'élève à environ 29 G\$. Fiera Sceptre offre des solutions de placement utilisant plusieurs styles au moyen de stratégies de placement diversifiées à des investisseurs institutionnels, à des clients en gestion privée et à des investisseurs. En plus de gérer les comptes distincts de ses clients (« comptes gérés »), Fiera Sceptre utilise environ 34 fonds communs et des catégories de ceux-ci pour gérer des catégories d'actifs spécialisées et pour combiner les actifs des clients disposant d'un actif moins important pour optimiser le placement (les « fonds communs »). Afin de permettre aux investisseurs de bénéficier de ses services de gestion de placements, Fiera Sceptre est également promoteur de deux familles d'organismes de placement collectif : les Fonds mutuels Fiera Sceptre et les Fonds mutuels privés Fiera Sceptre (les « Fonds mutuels » et, collectivement avec les fonds communs, les « Fonds »). Fiera Sceptre est le gestionnaire de tous les Fonds.

Les parts des Fonds mutuels sont distribuées par l'intermédiaire de Fiera Sceptre Funds Inc. (« FSFI »), filiale en propriété exclusive de Fiera Sceptre. FSFI est membre de l'Association canadienne des courtiers de fonds mutuels et est inscrite comme courtier en épargne collective en Colombie-Britannique, en Alberta, au Manitoba, en Saskatchewan, en Ontario, au Québec et au Nouveau-Brunswick.

Fiera Sceptre est inscrite comme courtier sur le marché dispensé et gestionnaire de portefeuille dans toutes les provinces et tous les territoires du Canada et comme conseiller en placement auprès de la Securities and Exchange Commission des États-Unis. Fiera Sceptre est également inscrite comme gestionnaire de fonds d'investissement en Ontario et au Québec. De plus, puisque Fiera Sceptre gère des portefeuilles d'instruments dérivés, elle est inscrite comme gestionnaire d'opérations sur marchandises en vertu de la Loi sur la vente à terme sur marchandises (Ontario), comme conseiller en vertu de la Loi sur les contrats à terme de marchandises (Manitoba) et, au Québec, comme conseiller chargé de la gestion de portefeuilles d'instruments dérivés en vertu de la Loi sur les instruments dérivés (Québec).

Le modèle d'affaires de Fiera Sceptre repose avant tout sur la qualité des services de gestion de placements qu'elle offre à ses clients. Approximativement, 19 000 investisseurs détiennent des parts des Fonds mutuels. La Société compte environ 1 080 comptes de clients comprenant des investisseurs institutionnels, des investisseurs et des clients en gestion privée. Fiera Sceptre compte environ 155 employés.

Fiera Sceptre tire ses revenus principalement des frais de gestion qu'elle reçoit dans le cadre de la gestion de ses Fonds et de ses comptes gérés (les « frais de gestion »), ainsi que de la rémunération liée au rendement (la « rémunération liée au rendement »). Les revenus provenant des frais de gestion sont calculés en fonction de l'actif sous gestion. La rémunération liée au rendement est calculée pour chaque Fonds et chaque compte géré visé comme un pourcentage du rendement du capital investi du Fonds ou du compte géré ou du rendement qui dépasse celui d'un indice de référence donné. Moins de 3,8 % de l'actif sous gestion de Fiera Sceptre ont été visés par la rémunération liée au rendement, ce qui assure un revenu stable.

FAITS SAILLANTS DU TRIMESTRE ET DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2011

Comme l'exercice complet d'activités regroupées de Sceptre et de Fiera tirait à sa fin, les synergies escomptées pour l'exercice clos le 30 septembre 2011 ont été réalisées. Une partie de ces synergies résulte du rapatriement de la gestion de certains mandats en actions mondiales. De plus, les produits pour l'exercice clos le 30 septembre 2011 se sont élevés à 72,8 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 75,2 % par rapport à l'exercice précédent.

Malgré les défis que posent les conditions actuelles du marché, la diversification de notre modèle d'affaires, l'extensibilité accrue de notre plateforme et les synergies qui ont été réalisées ont permis à la firme de générer des résultats robustes. De plus, la firme continue d'investir dans bon nombre de projets de croissance tels que l'ouverture d'un premier bureau en sol américain ainsi que la création d'une coentreprise de services en placements immobiliers

Les faits saillants du trimestre clos le 30 septembre 2011 sont les suivants :

Comparaison des résultats de septembre 2011 et de septembre 2010

- › L'actif total sous gestion au 30 septembre 2011 s'établissait à 29,0 milliards de dollars, en baisse de 1,7 milliard de dollars ou de 5,6 % par rapport à l'actif total sous gestion de 30,8 milliards de dollars enregistré au 30 septembre 2010.
- › Les produits d'exploitation se sont établis à 16,7 millions de dollars pour le trimestre clos le 30 septembre 2011, en hausse de 5,2 millions de dollars, ou de 44,9 %, par rapport aux 11,5 millions de dollars inscrits pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. L'augmentation découle principalement de l'ajout des actifs de Sceptre, qui a généré des produits de 3,5 millions de dollars pour le trimestre clos le 30 septembre 2011, et, ajouté aux activités de marketing qui se sont traduites par des produits additionnels de 1,2 million de dollars.
- › Les frais d'exploitation se sont élevés à 12,5 millions de dollars pour le trimestre clos le 30 septembre 2011, comparativement à 10,3 millions de dollars pour le trimestre correspondant de 2010, ce qui correspond à une hausse de 2,2 millions de dollars, ou de 21,6 %. La hausse s'explique par l'augmentation de 2,4 millions de dollars du total des frais de vente, généraux et d'administration, attribuable principalement à l'intégration des activités de Sceptre, atténuée par la baisse de 0,2 million de dollars des frais des gestionnaires externes pour le trimestre clos le 30 septembre 2011.
- › Le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement ajusté (le « BAIIA ajusté », défini à la et présenté au tableau 1) (mesure de rendement non définie par les PCGR) s'est établi à 4,0 millions de dollars pour le trimestre clos le 30 septembre 2011, en comparaison de 1,2 million de dollars pour le trimestre correspondant de 2010, ce qui représente une hausse de 2,8 millions de dollars, ou de plus de 100 %. (Le BAIIA ajusté supprime l'incidence des honoraires de performance sur le BAIIA.)
- › Le BAIIA ajusté par action pour le trimestre clos le 30 septembre 2011 s'établissait à 0,11 \$ par action, en hausse de 0,03 \$ par action ou de 38 % par rapport au BAIIA par action de 0,08 \$ par action enregistré au 30 septembre 2010.
- › Pour le trimestre clos le 30 septembre 2011, la Société a comptabilisé un bénéfice net de 1,3 million de dollars, ou 0,04 \$ par action (de base et après dilution). Une charge non récurrente de 1,0 million de dollars (0,7 million de dollars déduction faite des impôts) a eu une incidence totale de 0,02 \$ par action (de base et après dilution). Exclusion faite de ces charges non récurrentes, le bénéfice net du trimestre se serait élevé à 2,0 millions de dollars, ou 0,06 \$ par action (de base et après dilution). Pour le trimestre clos le 30 septembre 2010, la Société avait comptabilisé un bénéfice net de 0,1 million de dollars, ou 0,01 \$ par action (de base et après dilution).

Comparaison des résultats de septembre 2011 et de juin 2011

- › Pour le trimestre clos le 30 septembre 2011, le total des actifs sous gestion a diminué de 1,1 milliard de dollars, soit 3,5 %, pour s'établir à 29,0 milliards de dollars, comparativement à 30,1 milliards de dollars au 30 juin 2011.
- › Les produits d'exploitation se sont établis à 16,7 millions de dollars pour le trimestre clos le 30 septembre 2011, en baisse de 1,4 million de dollars, ou de 7,4 %, par rapport à ceux de 18,1 millions de dollars inscrits pour le trimestre précédent clos le 30 juin 2011. La diminution découle principalement du fléchissement du marché, lequel entraîne une diminution des actifs sous gestion et, par le fait même, des produits d'exploitation.
- › Les frais d'exploitation se sont élevés à 12,5 millions de dollars pour le trimestre clos le 30 septembre 2011, comparativement à 13,0 millions de dollars pour le trimestre clos le 30 juin 2011, ce qui représente une baisse de 0,5 million de dollars, ou de 3,6 %. Cette diminution est attribuable à la diminution de 0,2 million de dollars du total des frais de vente, généraux et d'administration, ainsi qu'à la baisse des frais des gestionnaires externes, qui ont diminué de 0,3 million de dollars pour le trimestre clos le 30 septembre 2011.
- › Le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement ajusté (le « BAIIA ajusté », défini à la page 27 et présenté au tableau 1) (mesure de rendement non définie par les PCGR) s'est établi à 4,0 millions de dollars pour le trimestre clos le 30 septembre 2011, en comparaison de 4,5 millions de dollars pour le trimestre précédent clos le 30 juin 2011, ce qui représente une baisse de 0,5 million de dollars, ou de 11 %. (Le BAIIA ajusté supprime l'incidence des honoraires de performance sur le BAIIA.)
- › Le BAIIA ajusté par action pour le trimestre clos le 30 septembre 2011 s'établissait à 0,11 \$ par action, en baisse de 0,01 \$ par action ou de 8 % par rapport au BAIIA par action de 0,12 \$ enregistré au 30 juin 2011.
- › Pour le trimestre clos le 30 septembre 2011, la Société a comptabilisé un bénéfice net de 1,3 million de dollars, ou 0,04 \$ par action (de base et après dilution), soit un manque à gagner de 1,6 million de dollars, ou de 54,6 % d'un trimestre sur l'autre. Pour le trimestre clos le 30 juin 2011, la Société a comptabilisé un produit net de 2,9 millions de dollars, ou 0,08 \$ par action (de base et après dilution). Compte non tenu des charges non récurrentes de 1,0 million de dollars (0,7 million de dollars déduction faite des impôts), le bénéfice net pour la période terminée aurait été de 2,0 millions de dollars, ou 0,06 \$ par action (de base et après dilution).

Les faits saillants de l'exercice clos le 30 septembre 2011 sont les suivants :

Comparaison des résultats de septembre 2011 et de septembre 2010

- › Pour l'exercice clos le 30 septembre 2011, le total des actifs sous gestion a diminué de 1,7 milliard de dollars, soit de 5,6 %, pour s'établir à 29,0 milliards de dollars au 30 septembre 2011, en comparaison de 30,8 milliards de dollars au 30 septembre 2010. La diminution est principalement attribuable à la décision d'un client de rapatrier un mandat de répartition tactique représentant des actifs de 2,3 milliards de dollars et des produits d'exploitation annuels correspondants d'environ 0,3 million de dollars, ce qui représente environ 0,5 % des produits d'exploitation de base. La Société a conservé la gestion des autres actifs de cet important client. Cette diminution a été contrebalancée par une appréciation de 0,7 milliard de dollars de la valeur de marché.

- › Les produits d'exploitation se sont établis à 72,8 millions de dollars pour l'exercice clos le 30 septembre 2011, en hausse de 31,2 millions de dollars, ou de 75,2 %, par rapport à ceux de 41,5 millions de dollars inscrits pour la période correspondante de l'exercice précédent. L'augmentation découle principalement de l'ajout des actifs de Sceptre, qui ont généré des produits de 25,3 millions de dollars pour l'exercice clos le 30 septembre 2011. En outre, la hausse des actifs sous gestion et l'appréciation de la valeur de marché ont généré des produits d'exploitation supplémentaires de 4,0 millions de dollars et des honoraires de performance de 0,9 million de dollars. De plus, pour l'exercice clos le 30 septembre 2010, les produits d'exploitation comprenaient un escompte s'élevant à 0,4 million de dollars (néant pour le trimestre clos le 30 septembre 2011).
- › Les frais d'exploitation ont augmenté de 17,7 millions de dollars, ou de 52,4 %, pour atteindre 51,5 millions de dollars pour l'exercice clos le 30 septembre 2011, comparativement à 33,8 millions de dollars pour la période correspondante de 2010. La hausse est attribuable à l'augmentation de 16,1 millions de dollars du total des frais de vente, généraux et d'administration, de même qu'à l'augmentation des frais des gestionnaires externes, qui se sont accrus de 1,6 million de dollars pour l'exercice clos le 30 septembre 2011.
- › Le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement ajusté (le « BAIIA ajusté », défini à la page 27 et présenté au tableau 1) (mesure du rendement non définie par les PCGR) s'est établi à 18,7 millions de dollars pour l'exercice clos le 30 septembre 2011, ce qui représente une hausse de 13,1 millions de dollars par rapport au BAIIA ajusté de 5,5 millions de dollars inscrit pour la période correspondante de 2010. (Le BAIIA ajusté supprime l'incidence des honoraires de performance sur le BAIIA.)
- › Le BAIIA ajusté par action pour l'exercice clos le 30 septembre 2011 s'établissait à 0,51 \$ par action, en hausse de 0,16 \$ par action ou de 46 % par rapport au BAIIA par action de 0,35 \$ par action enregistré au 30 septembre 2010.
- › Pour l'exercice clos le 30 septembre 2011, la Société a comptabilisé un bénéfice net de 9,0 millions de dollars, ou 0,25 \$ par action de base et 0,24 \$ par action après dilution. Les frais de restructuration et autres charges non récurrentes de 4,6 millions de dollars (3,3 millions de dollars déduction faite des impôts) comptabilisés pour l'exercice ont eu une incidence totale de 0,09 \$ par action (de base et après dilution). Exclusion faite de ces charges non récurrentes, le bénéfice net de cette période se serait élevé à 12,3 millions de dollars, ou 0,34 \$ par action de base et 0,33 \$ par action après dilution. Pour l'exercice clos le 30 septembre 2010, la Société avait comptabilisé un bénéfice net de 3,5 millions de dollars, ou 0,22 \$ par action (de base et après dilution).

SOMMAIRE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS ET ANNUELS

Tableau 1 – État des résultats et actifs sous gestion

ACTIFS SOUS GESTION
(en millions de dollars)

	AU 30 SEPT. 2011	AU 30 JUIN 2011	AU 30 SEPT. 2010	VARIATION POSITIVE (NÉGATIVE) D'UN TRIMESTRE À L'AUTRE	VARIATION POSITIVE (NÉGATIVE) D'UN EXERCICE À L'AUTRE
Actifs sous gestion	29 020	30 060	30 755	1 040	1 735

DONNÉES TIRÉES DE L'ÉTAT DES RÉSULTATS
(en milliers de dollars)

	TRIMESTRE CLOS LE 30 SEPT. 2011	TRIMESTRE CLOS LE 30 JUIN 2011	TRIMESTRE CLOS LE 30 SEPT. 2010	VARIATION POSITIVE (NÉGATIVE) D'UN TRIMESTRE À L'AUTRE	VARIATION POSITIVE (NÉGATIVE) D'UN EXERCICE À L'AUTRE
Produits d'exploitation					
Honoraires de gestion de base et autres produits	16 527	17 215	11 445	(688)	5 082
Honoraires de performance	202	845	97	(642)	105
	16 729	18 059	11 541	(1 331)	5 188
Charges					
Frais de vente, généraux et d'administration	12 150	12 346	9 776	195	(2 374)
Gestionnaires externes	316	592	475	276	159
Frais d'exploitation	12 466	12 937	10 251	472	(2 215)
BAIIA*	4 263	5 122	1 290	(859)	2 973
Amortissement des immobilisations	391	107	159	(283)	(232)
Amortissement des actifs incorporels	858	808	443	(51)	(415)
Autres charges	498	337	800	(161)	302
Charge d'impôts	1 218	1 012	(203)	(207)	(1 422)
BÉNÉFICE NET	1 297	2 858	91	(1 560)	1 206
Bénéfice de base et dilué par action	0,04	0,08	0,01	(0,04)	0,03
Bénéfice par action (exclusion faite des éléments non récurrents)	0,06	0,08	0,03	(0,02)	0,03
BAIIA ajusté par action	0,11	0,12	0,08	(0,01)	0,03
PRINCIPALES DONNÉES FINANCIÈRES AJUSTÉES					
BAIIA	4 263	5 122	1 290	(859)	2 973
MOINS : Honoraires de performance nets	(229)	(590)	(93)	361	(136)
BAIIA ajusté*	4 034	4 532	1 197	(498)	2 837

* Le BAIIA et le BAIIA ajusté sont des mesures non définies par les PCGR. Se reporter à la section intitulée « Mesures non définies par les PCGR » à la page 27.

Tableau 1 – État des résultats et actifs sous gestion (suite)

DONNÉES TIRÉES DE L'ÉTAT DES RÉSULTATS
(en milliers de dollars)

	EXERCICES CLOS LES		VARIATION positive (négative)
	30 SEPTEMBRE 2011	30 SEPTEMBRE 2010	
Produits d'exploitation			
Honoraires de gestion de base et autres produits	68 821	38 457	30 364
Honoraires de performance	3 941	3 067	873
	72 761	41 524	32 238
Charges			
Frais de vente, généraux et d'administration	48 771	32 673	(16 097)
Gestionnaires externes	2 693	1 096	(1 597)
Frais d'exploitation	51 464	33 770	(17 694)
BAIIA*	21 298	7 754	13 543
Amortissement des immobilisations	830	577	(253)
Amortissement des actifs incorporels	3 199	1 373	(1 826)
Autres charges	3 848	783	(3 065)
Charge d'impôts	4 463	1 529	(2 934)
BÉNÉFICE NET	8 958	3 493	5 465
Bénéfice de base par action	0,25	0,22	0,03
Bénéfice dilué par action	0,24	0,22	0,02
Bénéfice par action (exclusion faite des éléments non récurrents)	0,34	0,25	0,09
BAIIA ajusté par action	0,51	0,35	0,16
PRINCIPALES DONNÉES FINANCIÈRES AJUSTÉES			
BAIIA	21 298	7 754	13 543
MOINS : Honoraires de performance nets	(2 628)	(2 211)	(417)
BAIIA ajusté*	18 670	5 543	13 126

* Le BAIIA et le BAIIA ajusté sont des mesures non définies par les PCGR. Se reporter à la section intitulée « Mesures non définies par les PCGR » à la page 27.

Tableau 2 – Principales données tirées du bilan

(en milliers de dollars)	(audité) 30 SEPTEMBRE 2011	(audité) 30 SEPTEMBRE 2010
Encaisse, encaisse réservée et placements	2 916	8 430
Débiteurs	16 468	15 897
Autres actifs à court terme	797	551
Écart d'acquisition et actifs incorporels	136 854	138 700
Autres actifs à long terme	3 445	3 275
Total de l'actif	160 481	166 853
Passifs à court terme	12 510	17 351
Impôts futurs	8 936	8 874
Autres passifs à long terme	1 425	2 732
Capitaux propres	137 610	137 896
Total du passif et des capitaux propres	160 481	166 853

RÉSULTATS D'EXPLOITATION ET RENDEMENT GLOBAL

Actifs sous gestion

Tableau 3 – Actifs sous gestion – Variations trimestrielles

(en millions de dollars)	Trimestres clos les		
	30 SEPT. 2011	30 SEPT. 2010	30 JUIN 2011
Actifs sous gestion – au début de la période	30 060	22 660	29 452
Flux de trésorerie nets	(732)	(23)	609
Appréciation (dépréciation) de la valeur de marché	(308)	1 104	(1)
Acquisition de Sceptre	-	7 013	-
Actifs sous gestion – à la fin de la période	29 020	30 755	30 060

Tableau 4 – Actifs sous gestion – Variations depuis le début de l'exercice

(en millions de dollars)	Exercices clos les	
	30 SEPT. 2011	30 SEPT. 2010
Actifs sous gestion – au début de la période	30 755	21 377
Flux de trésorerie nets	(2 414)	378
Appréciation (dépréciation) de la valeur de marché	679	1 988
Acquisition de Sceptre	-	7 013
Actifs sous gestion – à la fin de la période	29 020	30 755

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2011, le total des actifs sous gestion a diminué de 1,0 milliard de dollars, ou 3,5 %, pour s'établir à 29,0 milliards de dollars. Cette baisse est attribuable à des flux de trésorerie nets négatifs de 731,6 millions de dollars ainsi qu'à une dépréciation de la valeur du marché de l'ordre de 308,3 millions de dollars. Ces flux de trésorerie nets négatifs découlent du secteur Gestion institutionnelle, qui a enregistré un manque à gagner de 551,4 millions de dollars en raison principalement d'un nombre de rachats net plus élevé, contrebalancé par un effet positif du marché de 260,2 millions de dollars. Les rachats nets s'expliquent par un rééquilibrage de la répartition des actifs d'un certain nombre de portefeuilles à revenu fixe de nos clients régimes de retraite.

Le secteur Solutions aux investisseurs a souffert de la réduction de la valeur de marché, qui s'est traduite par une baisse de valeur de 405,5 millions de dollars, et des flux de trésorerie négatifs de 194,6 millions de dollars. Le secteur Gestion privée a pâti de la baisse de valeur du marché de 109,1 millions de dollars, laquelle a été en partie contrebalancée par des flux de trésorerie positifs de 14,4 millions de dollars.

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2011, le total des actifs sous gestion a diminué de 1,7 milliard de dollars, ou 5,6 %, pour s'établir à 29,0 milliards de dollars. La diminution des actifs sous gestion est attribuable à la décision d'un client de rapatrier un mandat de répartition tactique représentant des actifs de 2,3 milliards de dollars et des produits d'exploitation annuels correspondants d'environ 0,3 million de dollars, ce qui représente environ 0,5 % des produits d'exploitation de base. La Société a conservé la gestion des autres actifs de cet important client.

Exclusion faite de la diminution des actifs sous gestion qui a résulté du rapatriement d'un mandat particulier au cours de l'exercice, la diminution a été compensée par l'appréciation de la valeur de marché de 679 millions de dollars et par des flux de trésorerie nets négatifs de 85 millions de dollars.

Le secteur Gestion institutionnelle a enregistré des flux de trésorerie nets positifs de 250,0 millions de dollars et une appréciation de la valeur du marché de 671,6 millions de dollars. Les flux de trésorerie nets positifs comprennent un montant de 1,4 milliard de dollars provenant de nouveaux actifs sous gestion, contrebalancé par 1,1 milliard de dollars de rachats nets. Les rachats nets s'expliquent par un rééquilibrage de la répartition des actifs à un certain nombre d'un certain nombre de portefeuilles à revenu fixe de nos clients régimes de retraite.

De plus, une partie des rachats nets du secteur Gestion institutionnelle représente les pertes attribuables au fait que des clients ont choisi de ne pas transférer la gestion de leurs mandats en actions mondiales à la Société. Sur le montant total initial de 1,0 milliard de dollars que représentent les actifs mondiaux gérés par des gestionnaires externes, 420,3 millions de dollars avaient été rapatriés à la Société au 30 septembre 2011, et 218,0 millions de dollars étaient en voie d'être rapatriés. Le gain total du rapatriement des mandats en actions mondiales pour la Société s'élève à 0,8 million de dollars en tenant compte de la réduction des frais des gestionnaires externes.

Pour les secteurs Gestion privée et Solutions aux investisseurs, l'appréciation nette de la valeur de marché de 7,9 millions de dollars a été contrebalancée par des rachats totalisant 335,7 millions de dollars.

Produits d'exploitation

Les honoraires de gestion sont basés sur les actifs sous gestion, et les produits d'exploitation de chaque unité fonctionnelle sont essentiellement basés sur la valeur de clôture moyenne des actifs sous gestion à la fin de chaque jour, mois ou trimestre civil. L'analyse des produits d'exploitation présentée ci-après porte sur la moyenne des actifs de chaque unité d'affaires.

Tableau 5 – Produits – Variations trimestrielles (en milliers de dollars)

	Trimestres clos les			Variation d'un exercice à l'autre	
	30 SEPT. 2011	30 JUIN 2011	30 SEPT. 2010	D'UN TRIMESTRE À L'AUTRE \$	D'UN EXERCICE À L'AUTRE %
Honoraires de gestion	15 884	16 732	11 150	(848)	4 734
Honoraires de performance	202	845	97	(643)	105
Autres produits	643	483	294	160	349
Total des produits	16 729	18 059	11 541	(1 330)	5 188

Comparaison des résultats de septembre 2011 et de septembre 2010

Les produits d'exploitation du trimestre clos le 30 septembre 2011 se sont établis à 16,7 millions de dollars, en hausse de 5,2 millions de dollars, ou de 44,9 %, par rapport à ceux de 11,5 millions de dollars inscrits pour la période correspondante de 2010.

Honoraires de gestion :

La hausse s'explique par l'accroissement des actifs sous gestion qui a résulté de la fusion avec Sceptre et par l'appréciation de la valeur de marché, lesquels ont donné lieu à des honoraires de gestion supplémentaires de 4,7 millions de dollars pour le trimestre clos le 30 septembre 2011, les actifs sous gestion de Sceptre représentant des produits d'exploitation de 3,5 millions de dollars. Ces répercussions favorables se sont traduites par les hausses suivantes des produits d'exploitation sectoriels :

- › Les produits d'exploitation du secteur Gestion institutionnelle se sont accrus de 2,9 millions de dollars, ou de 44,4 %, pour le trimestre clos le 30 septembre 2011.
- › Les produits d'exploitation du secteur Gestion privée ont augmenté de 0,7 million de dollars, ou de 33,3 %, pour le trimestre clos le 30 septembre 2011.
- › Les produits d'exploitation du secteur Solutions aux investisseurs ont progressé de 1,2 million de dollars, ou de 44,4 %, pour le trimestre clos le 30 septembre 2011.

Honoraires de performance et autres produits :

La hausse de 0,3 million de dollars des autres produits enregistrée pour le trimestre clos le 30 septembre 2011 est attribuable à la hausse de 0,3 million de dollars de l'apport de Fiera Axium.

Enfin, la hausse des honoraires de performance de 0,1 million de dollars a eu une incidence positive sur les produits de performance.

Comparaison des résultats de septembre 2011 et de juin 2011

Les produits d'exploitation du trimestre clos le 30 septembre 2011 se sont établis à 16,7 millions de dollars, en baisse de 1,3 million de dollars, ou de 7,4 %, comparativement à ceux de 18,1 millions de dollars inscrits pour le trimestre clos le 30 juin 2011.

Honoraires de gestion :

Le manque à gagner de 0,8 million de dollars, ou de 5,1 %, en honoraires de gestion s'est traduit par les baisses suivantes des produits d'exploitation sectoriels :

- › Les produits d'exploitation du secteur Gestion institutionnelle se sont repliés de 0,5 million de dollars, ou de 5,2 %, pour le trimestre clos le 30 septembre 2011.
- › Les produits d'exploitation du secteur Gestion privée sont demeurés stables par rapport au trimestre précédent clos le 30 juin 2011.
- › Les produits d'exploitation du secteur Solutions aux investisseurs ont diminué de 0,3 million de dollars, ou de 7,1 %, pour le trimestre clos le 30 septembre 2011.

Honoraires de performance et autres produits :

L'augmentation de 0,2 million de dollars de l'apport de la coentreprise et la baisse de 0,6 million de dollars des honoraires de performance ont eu une incidence sur les produits d'exploitation comparativement à ceux du trimestre précédent.

Tableau 6 – Produits – Activité de l'exercice (en milliers de dollars)

	Exercices clos les		Variation	
	30 SEPT. 2011	30 SEPT. 2010	\$	%
Honoraires de gestion	65 822	36 463	29 358	80,5 %
Honoraires de performance	3 941	3 067	873	28,5 %
Autres produits	2 998	1 993	1 006	50,5 %
Total des produits	72 761	41 524	31 238	75,2 %

Les produits d'exploitation pour l'exercice clos le 30 septembre 2011 se sont établis à 72,8 millions de dollars, en hausse de 31,2 millions de dollars, ou de 75,7 %, comparativement à ceux de 41,4 millions de dollars inscrits pour la période correspondante de 2010.

Honoraires de gestion :

La hausse est attribuable à l'accroissement des actifs sous gestion qui a résulté de la fusion avec Sceptre ainsi qu'à l'appréciation de la valeur de marché, lesquels ont donné lieu à des honoraires de gestion supplémentaires de 29,4 millions de dollars pour l'exercice clos le 30 septembre 2011, les actifs sous gestion de Sceptre représentant des produits d'exploitation de 25,3 millions de dollars. Ces répercussions favorables se sont traduites par les hausses suivantes des produits d'exploitation sectoriels :

- › Les produits d'exploitation du secteur Gestion institutionnelle se sont accrus de 17,9 millions de dollars, ou de 84,3 %, pour l'exercice clos le 30 septembre 2011.
- › Les produits d'exploitation tirés du secteur Gestion privée ont augmenté de 4,0 millions de dollars, ou de 60,7 %, pour l'exercice clos le 30 septembre 2011.
- › Les produits d'exploitation du secteur Solutions aux investisseurs ont progressé de 7,5 millions de dollars, ou de 86 %, pour l'exercice clos le 30 septembre 2011.

L'augmentation globale par secteur est attribuable à l'accroissement des actifs sous gestion et à l'appréciation de la valeur de marché qui a découlé des activités de marketing et de la diversification des actifs, facteurs qui se sont traduits par une hausse des produits d'exploitation.

Honoraires de performance et autres produits :

La hausse des honoraires de performance de 0,9 million de dollars, combinée à l'augmentation de 0,3 million de dollars des autres produits, explique la variation des produits pour l'exercice clos le 30 septembre 2011 par rapport à la période correspondante de 2010.

Frais d'exploitation

Les frais d'exploitation se composent des frais de vente, généraux et d'administration ainsi que des frais des gestionnaires externes. Pour le trimestre clos le 30 septembre 2011, les frais d'exploitation ont totalisé 12,5 millions de dollars, en hausse de 2,2 millions de dollars, ou de 21,6 %, par rapport à ceux de 10,3 millions de dollars comptabilisés pour la période correspondante de 2010. Cette augmentation est principalement attribuable à la hausse de 2,4 millions de dollars du total des frais de vente, généraux et d'administration découlant de l'intégration des activités de Sceptre, hausse qui a toutefois été contrebalancée par une réduction à 0,2 million de dollars des frais des gestionnaires externes pour le trimestre clos le 30 septembre 2011.

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2011, les frais d'exploitation ont totalisé 12,5 millions de dollars, en baisse de 0,5 million de dollars, ou de 3,6 %, par rapport à ceux de 13,0 millions de dollars inscrits pour le trimestre précédent clos le 30 juin 2011. Cet écart découle principalement de la diminution de 0,2 million de dollars du total des frais de vente, généraux et d'administration, ainsi que de la baisse de 0,3 million de dollars des frais des gestionnaires externes attribuable au rapatriement de la gestion de mandats en actions mondiales par des gestionnaires externes pour le trimestre clos le 30 septembre 2011.

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2011, les frais d'exploitation ont augmenté de 17,7 millions de dollars, ou de 52,4 %, pour atteindre 51,5 millions de dollars, en comparaison de 33,8 millions de dollars pour la période correspondante de 2010. Cette augmentation est principalement attribuable à la hausse de 16,1 millions de dollars du total des frais de vente, généraux et d'administration découlant de l'intégration des activités de Sceptre, ainsi qu'à l'augmentation de 1,6 million de dollars des frais des gestionnaires externes pour l'exercice clos le 30 septembre 2011. L'exercice clos le 30 septembre 2011 comprend une charge non récurrente pour les honoraires professionnels liés aux initiatives stratégiques de 0,8 million de dollars.

Frais de vente, généraux et d'administration

Les frais de vente, généraux et d'administration ont augmenté de 2,4 millions de dollars, ou de 24,3 %, pour s'établir à 12,2 millions de dollars pour le trimestre clos le 30 septembre 2011, en comparaison de 9,8 millions de dollars pour le trimestre correspondant de 2010. Cette augmentation est principalement attribuable aux hausses suivantes : 1,5 million de dollars au titre de la rémunération; 0,3 million de dollars au titre des honoraires professionnels; 0,2 million de dollars au titre des frais de référence; 0,2 million de dollars au titre des charges de rémunération à base d'actions et 0,6 million de dollars au titres des autres charges. Ces hausses ont cependant été contrebalancées par une diminution de 0,05 million de dollars au titre des frais de marketing et service à la clientèle et des services techniques ainsi que du loyer et de l'assurance. Une partie des honoraires professionnels au montant de 0,5 million de dollars, résulte des initiatives stratégiques.

Les frais de vente, généraux et d'administration ont diminué de 0,2 million de dollars, soit de 1,6 %, pour s'établir à 12,2 millions de dollars pour le trimestre clos le 30 septembre 2011, en comparaison de 12,3 millions de dollars pour le trimestre clos le 30 juin 2011. Cette baisse est attribuable à une diminution de 0,2 million de dollars des honoraires professionnels et des frais de référence, de 0,2 million de dollars des frais de marketing et service à la clientèle et des services techniques ainsi que du loyer et de l'assurance. et a été contrebalancée en partie par une augmentation de 0,1 million de dollars des autres charges et de 0,1 million de dollars de la rémunération.

Les frais de vente, généraux et d'administration ont augmenté de 16,1 millions de dollars, soit de 49,3 %, pour s'établir à 48,8 millions de dollars pour l'exercice clos le 30 septembre 2011, en comparaison de 32,7 millions de dollars pour la période correspondante de 2010. Cette augmentation est principalement attribuable à des dépenses supplémentaires, dont les suivantes : 9,8 millions de dollars au titre de la rémunération; 1,8 million de dollars au titre des honoraires professionnels; 1,5 million de dollars au titre des frais de référence; 1,6 million de dollars au titre des frais de marketing et service à la clientèle et des services techniques ainsi que du loyer et de l'assurance; 0,4 million de dollars au titre des autres charges; et 0,8 million de dollars au titre des charges de rémunération à base d'actions. Ces hausses s'expliquent principalement par le regroupement avec Sceptre. En outre, les honoraires professionnels comprennent une charge non récurrente liée aux initiatives stratégiques de 0,8 million de dollars.

Gestionnaires externes

Les frais des gestionnaires externes ont diminué de 0,2 million de dollars, ou de 33,5 %, passant de 0,5 million de dollars pour le trimestre clos le 30 septembre 2010 à 0,3 million de dollars pour le trimestre clos le 30 septembre 2011, principalement en raison du rapatriement de la gestion de ces actifs au sein de la Société conformément à nos plans, ce qui a entraîné une réduction des frais des gestionnaires externes.

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2011, les frais des gestionnaires externes ont diminué de 0,3 million de dollars, ou de 46,6 %, passant de 0,6 million de dollars pour le trimestre clos le 30 juin 2011 à 0,3 million de dollars. Cette baisse est attribuable au rapatriement de la gestion de ces actifs au sein de la Société, ce qui est conforme à nos plans et a eu pour conséquence de réduire les honoraires des gestionnaires externes.

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2011, les frais des gestionnaires externes se sont accrus de 1,6 million de dollars, ou de plus de 100 %, passant de 1,1 million de dollars pour l'exercice clos 30 septembre 2010 à 2,7 millions de dollars, principalement en raison des actifs sous gestion supplémentaires découlant du regroupement avec Sceptre et de l'appréciation de la valeur de marché, ce qui est proportionnel à la croissance des actifs assujettis à ces frais. Cette augmentation a été contrebalancée par le rapatriement de la gestion de ces actifs vers la fin de l'exercice.

Amortissement

L'amortissement des immobilisations pour le trimestre clos le 30 septembre 2011 a augmenté de 0,2 million de dollars comparativement à la période correspondante de 2010, et de 0,3 million de dollars par rapport au trimestre précédent de 2011. L'amortissement des immobilisations pour l'exercice clos le 30 septembre 2011 a également augmenté de 0,3 million de dollars par rapport à la période correspondante de 2010.

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2011, l'amortissement des actifs incorporels s'est établi à 0,9 million de dollars, en hausse de 0,4 million de dollars, ou de 93,7 %, par rapport à celui de la période correspondante de 2010, qui s'était établi à 0,4 million de dollars. Il est demeuré stable à 0,9 million de dollars relativement au trimestre précédent clos le 30 juin 2011. Pour l'exercice clos le 30 septembre 2011, l'amortissement des actifs incorporels a augmenté de 1,8 million de dollars, ou de plus de 100 %, par rapport à la période correspondante de 2010. Ces hausses sont attribuables à l'amortissement de nouveaux actifs incorporels ayant une durée de vie limitée à la suite de la fusion avec Sceptre.

Autres charges

Les autres charges ont diminué de 0,3 million de dollars, soit de 37,7 %, pour le trimestre clos le 30 septembre 2011, pour s'établir à 0,5 million de dollars, en comparaison de 0,8 million de dollars pour la période correspondante de 2010. La baisse est essentiellement attribuable à la prise en compte au trimestre de septembre 2010 d'une charge non récurrente de 0,8 million de dollars à la suite de la restructuration des indemnités de départ versées dans le cadre du regroupement avec Sceptre. Le tout est contrebalancé par une charge non récurrente de 0,5 million de dollars découlant de la radiation d'immobilisations en raison de la cessation d'exploitation des lieux.

Les autres charges ont augmenté de 0,2 million de dollars, soit de 47,7 %, pour le trimestre clos le 30 septembre 2011, pour s'établir à 0,5 million de dollars, en comparaison de 0,3 million de dollars pour le trimestre précédent de 2011. La hausse est essentiellement attribuable à la prise en compte d'une charge non récurrente de 0,5 million de dollars découlant de la radiation d'immobilisations en raison de la cessation d'exploitation des lieux comparativement à des coûts d'intégration non récurrents et moins élevés de 0,3 million de dollars liés au regroupement avec Sceptre pris en compte au trimestre précédent de 2011.

Les autres charges ont augmenté de 3,1 millions de dollars, soit de plus de 100 %, pour l'exercice clos le 30 septembre 2011, s'établissant à 3,8 millions de dollars, comparativement à 0,8 million de dollars pour la période correspondante de 2010. La hausse est essentiellement attribuable à la prise en compte d'une charge non récurrente de 1,3 million de dollars à la suite de la restructuration du secteur Gestion institutionnelle, combinée à des coûts non récurrents et des coûts de restructuration accrus de 2,6 millions de dollars, y compris les coûts d'intégration liés au regroupement avec Sceptre, et à une charge de 0,5 million de dollars pour la radiation d'immobilisations en raison de la cessation d'exploitation des lieux. Les augmentations ont été contrebalancées par la prise en compte au cours du dernier exercice d'un montant de (0,1) million de dollars au titre de gains provenant de la dilution et d'un autre de 0,8 million de dollars lié aux coûts de restructuration et aux indemnités de départ.

BAIIA et BAIIA ajusté¹

Le BAIIA a augmenté de 3,0 million de dollars, soit de plus de 100 %, pour s'établir à 4,3 millions de dollars pour le trimestre clos le 30 septembre 2011, en raison principalement de la hausse de 5,2 millions de dollars des produits d'exploitation, neutralisée en partie par la hausse de 2,2 millions de dollars des charges d'exploitation. Le BAIIA par action s'est établi à 0,12 \$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2011, comparativement à 0,08 \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Le BAIIA et le BAIIA ajusté du trimestre clos le 30 septembre 2011 reflètent la hausse des honoraires de gestion de base par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent qui a résulté de l'ajout des actifs de Sceptre et des efforts de vente, ainsi que l'augmentation de l'ensemble des frais d'exploitation, c'est-à-dire les frais de vente, généraux et d'administration et les frais engagés au titre des initiatives stratégiques.

¹ Le BAIIA et le BAIIA ajusté sont des mesures non définies par les PCGR. Se reporter à la section intitulée « Mesures non définies par les PCGR » à la page 27.

Le BAIIA ajusté, qui supprime l'incidence des honoraires de performance, s'est établi à 4,0 millions de dollars pour le trimestre clos le 30 septembre 2011, en hausse de 2,8 millions de dollars, ou de plus de 100 %, comparativement à celui de 1,2 million de dollars dégagé pour la période correspondante de 2010. Compte non tenu de l'incidence des honoraires de performance, l'augmentation du BAIIA ajusté tient essentiellement à la hausse de 5,2 millions de dollars des produits d'exploitation, contrebalancée par une augmentation générale de 2,2 millions de dollars des frais de vente, généraux et d'administration et des honoraires des gestionnaires externes.

Le BAIIA pour le trimestre clos le 30 septembre 2011 a diminué de 0,9 million de dollars par rapport au trimestre précédent clos le 30 juin 2011, s'établissant à 4,3 millions de dollars. La diminution des honoraires de gestion de base, combinée à la baisse des honoraires de performance, a entraîné une baisse des produits d'exploitation de 1,3 million de dollars. Ces diminutions ont été contrebalancées par la baisse de 0,5 million de dollars des frais d'exploitation, laquelle est principalement attribuable à la charge de rémunération variable moins élevée. Le BAIIA par action s'est établi à 0,12 \$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2011, comparativement à 0,14 \$ pour le trimestre précédent.

Le BAIIA ajusté, qui supprime l'incidence des honoraires de performance, s'est établi à 4,0 millions de dollars pour le trimestre clos le 30 septembre 2011, en baisse de 0,5 million de dollars, ou de 11 %, comparativement à celui de 4,5 millions de dollars dégagé pour le trimestre précédent clos le 30 juin 2011. Compte non tenu de l'incidence des honoraires de performance, l'augmentation du BAIIA ajusté tient essentiellement à la réduction de 0,7 million de dollars des produits d'exploitation, contrebalancée par une diminution générale de 0,2 million de dollars des frais de vente, généraux et d'administration et des honoraires des gestionnaires externes.

Le BAIIA de l'exercice clos le 30 septembre 2011 s'est établi à 21,3 millions de dollars, en hausse de 13,4 millions de dollars, soit plus de 100 %, par rapport à celui de la période correspondante de 2010, en raison principalement de l'augmentation de 30,5 millions de dollars des produits d'exploitation de base et de l'incidence des honoraires de performance additionnels de 0,9 million de dollars, neutralisées en partie par la hausse de 17,8 millions de dollars des frais d'exploitation. Le BAIIA par action s'est établi à 0,58 \$ pour l'exercice clos le 30 septembre 2011, comparativement à 0,49 \$ pour l'exercice précédent clos en 2010.

Le BAIIA ajusté, qui supprime l'incidence des honoraires de performance, s'est établi à 18,7 millions de dollars pour le trimestre clos le 30 septembre 2011, en hausse de 13,1 millions de dollars, ou de plus de 100 %, comparativement à celui de 5,5 millions de dollars inscrit pour la période correspondante de 2010. Compte non tenu de l'incidence des honoraires de performance, l'augmentation du BAIIA ajusté tient essentiellement à la hausse de 30,5 millions de dollars des honoraires de gestion de base, contrebalancée par une augmentation générale de 17,4 millions de dollars des frais de vente, généraux et d'administration et des honoraires des gestionnaires externes.

Bénéfice net

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2011, la Société a comptabilisé un bénéfice net de 1,3 million de dollars, ou de 0,04 \$ par action (de base et après dilution). Pour le trimestre clos le 30 septembre 2010, elle avait inscrit un bénéfice net de 0,09 million de dollars, ou de 0,01 \$ par action (de base et après dilution). L'augmentation de 1,2 million de dollars du bénéfice net s'explique par la hausse de 4,7 millions de dollars des honoraires de gestion de base, par l'incidence de la hausse de 0,1 million de dollars des honoraires de performance et par l'augmentation de 0,4 million de dollars des produits d'exploitation tirés de Fiera Axiom. Ces produits d'exploitation ont été contrebalancés par une augmentation de 2,3 millions de dollars de l'ensemble des frais d'exploitation, combinée à une hausse de 0,6 million de dollars de la charge d'amortissement et une hausse de 1,4 million de dollars de la charge d'impôts. Une baisse des autres charges à 0,3 million de dollars a eu une incidence positive pour le trimestre clos le 30 septembre 2011. La diminution des autres charges s'explique par la prise en compte d'une charge non récurrente de 0,8 million de dollars au cours du trimestre clos le 30 septembre 2010 de l'exercice précédent et d'une charge non récurrente de 0,5 million de dollars découlant de la cessation d'exploitation des lieux pour le dernier trimestre de 2011.

Comparativement au trimestre précédent clos le 30 juin 2011, la Société a enregistré un manque à gagner de 1,6 million de dollars, ou de 0,06 \$ par action (de base et après dilution). Pour le trimestre clos le 30 juin 2011, la Société avait enregistré un bénéfice net de 2,9 millions de dollars, ou de 0,08 \$ par action (de base et après dilution). La diminution de 1,6 million de dollars du bénéfice net pour le trimestre à l'étude par rapport au trimestre précédent de 2011 s'explique par une baisse des produits de 1,3 million de dollars, contrebalancée par une diminution des frais d'exploitation de 0,5 million de dollars, par la prise en compte de charges non récurrentes de 0,4 million de dollars découlant de la cessation d'exploitation des lieux et par une augmentation de la charge d'impôts de 0,02 million de dollars.

Les autres charges non récurrentes découlant de la cessation d'exploitation des lieux et des charges non récurrentes liées aux initiatives stratégiques de 1,0 million de dollars (0,7 million de dollars déduction faite des impôts) ont eu une incidence de 0,02 \$ par action (de base et après dilution) sur le bénéfice net. Compte non tenu de ces charges non récurrentes, le bénéfice net du trimestre se serait établi à 2,0 millions de dollars, soit un bénéfice de 0,06 \$ par action (de base et après dilution). Pour le trimestre clos le 30 septembre 2010, la Société avait inscrit un bénéfice net de 0,9 million de dollars, soit 0,01 \$ par action (de base et après dilution).

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2011, la Société a comptabilisé un bénéfice net de 9,0 millions de dollars, ou de 0,25 \$ par action de base et de 0,24 \$ par action après dilution. Pour l'exercice clos le 30 septembre 2010, elle avait comptabilisé un bénéfice net de 3,5 millions de dollars, ou de 0,22 \$ par action (de base et après dilution). L'augmentation de 5,5 millions de dollars du bénéfice net provient de la hausse de 29,4 millions de dollars des honoraires de gestion de base, de l'incidence des honoraires de performance additionnels de 0,9 million de dollars, de la hausse de 0,9 million de dollars des produits de Fiera Axiom, facteurs contrebalancés par une augmentation de 17,8 millions de dollars de l'ensemble des frais d'exploitation, par une hausse de 5,1 millions de dollars de la charge d'amortissement et des autres charges et par une augmentation de 2,9 millions de dollars de la charge d'impôts.

Les frais de restructuration et autres charges non récurrentes de 4,6 millions de dollars (3,3 millions de dollars déduction faite des impôts) ont eu une incidence totale de 0,07 \$ (de base et après dilution) par action sur le bénéfice net de l'exercice. Compte non tenu de ces charges non récurrentes, le bénéfice net de la période se serait établi à 12,5 millions de dollars, soit un bénéfice de 0,34 \$ par action de base et de 0,33 \$ par action après dilution.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Les actifs sous gestion, le total des produits d'exploitation, le BAIIA, le BAIIA ajusté et le bénéfice net de la Société sur une base consolidée, y compris les montants par action pour chacun des huit trimestres les plus récents, se présentent comme suit :

Tableau 7 – Résultats trimestriels des trimestres clos les (en milliers de dollars, sauf pour les actifs sous gestion, qui sont en millions de dollars)

	T4 30 sept. 2011	T3 30 juin 2011	T2 31 mars 2011	T1 31 déc. 2010	T4 30 sept. 2010	T3 30 juin 2010	T2 31 mars 2010	T1 31 déc. 2009
Actifs sous gestion	29 020	30 060	29 452	29 268	30 755	22 660	22 185	21 724
Total des produits d'exploitation	16 729	18 059	19 179	18 794	11 541	11 427	9 465	9 090
BAIIA	4 263	5 122	5 147	6 766	1 290	3 335	1 425	1 704
BAIIA ajusté	4 034	4 532	4 818	5 286	1 197	2 510	888	949
BAIIA ajusté par action	0,11	0,12	0,13	0,15	0,08	0,16	0,05	0,06
Bénéfice net	1 297	2 858	1 942	2 860	91	2 060	489	853
Par action – de base et dilué	0,04	0,08	0,05	0,08	0,01	0,13	0,03	0,05

Analyse des résultats et des tendances

Divers facteurs et tendances, y compris la conjoncture et la performance globale de l'équipe de gestion des placements, influent sur les résultats trimestriels de la Société. En raison du regroupement qui a eu lieu le 1^{er} septembre 2010, les résultats trimestriels jusqu'au 30 septembre 2010 ne sont pas comparables aux trimestres considérés de l'entité regroupée. Par conséquent, l'information présentée dans les paragraphes suivants se limite à une comparaison des trois derniers trimestres.

Les produits trimestriels ont diminué de 1,3 million de dollars du 30 juin 2011 au 30 septembre 2011, en raison de la baisse des frais de gestion de base de 0,7 million de dollars, et des honoraires de performance de 0,6 million de dollars.

Le BAIIA trimestriel a diminué de 0,8 million de dollars du 30 juin 2011 au 30 septembre 2011. La variation du BAIIA d'un trimestre à l'autre s'explique par la baisse des produits de 1,3 million de dollars, contrebalancée par une diminution des frais de vente, généraux et d'administration de 0,2 million de dollars, et une réduction des frais des gestionnaires externes à la suite du rapatriement de mandats en actions internationales totalisant 0,3 million de dollars.

Le bénéfice net trimestriel a reculé de 1,6 million de dollars du 30 juin 2011 au 30 septembre 2011, en raison d'une baisse de 0,8 million de dollars du BAIIA, d'une radiation d'immobilisations de 0,5 million de dollars et d'une hausse des autres charges de 0,2 million de dollars.

Les produits trimestriels ont diminué de 1,1 million de dollars du 31 mars 2011 au 30 juin 2011, en raison de la réduction de 1,3 million de dollars de l'apport de Fiera Axiom, combinée à une baisse des honoraires de performance de 0,2 million de dollars. Les frais de gestion de base, qui ont augmenté de 0,3 million de dollars pour le trimestre

clos le 30 juin 2011, ont partiellement compensé cette diminution. L'apport de Fiera Axium au trimestre précédent clos le 31 mars 2011 comprenait un montant de 1,1 million de dollars représentant des honoraires de gestion rétroactifs réalisés lors de la deuxième et dernière clôture du fonds de placement à capital fixe géré par Fiera Axium.

Le BAIIA trimestriel est demeuré stable entre le 31 mars 2011 et le 30 juin 2011, s'établissant à 5,1 millions de dollars. La diminution de l'apport de Fiera Axium ainsi que la baisse des honoraires de performance de 1,4 million de dollars, combinée à la réduction de la rémunération incitative variable liée aux éléments susmentionnés et à la diminution des frais des gestionnaires externes à la suite du rapatriement de mandats en actions internationales de 1,2 million de dollars, ont eu une incidence compensatoire qui s'est traduite par un BAIIA stable d'un trimestre à l'autre.

Le bénéfice net trimestriel a progressé de 0,9 million de dollars du 31 mars 2011 au 30 juin 2011, en raison d'une baisse de 1,3 million de dollars des charges non récurrentes (0,9 million de dollars déduction faite des impôts).

LIQUIDITÉS

Flux de trésorerie

Le tableau suivant fournit des informations supplémentaires sur les flux de trésorerie de Fiera Sceptre.

Tableau 8 – Sommaire des états consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos les :

(en milliers de dollars; audité)	30 SEPT. 2011	30 SEPT. 2010
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'exploitation	9 172	4 585
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement	611	(4 647)
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement	(10 186)	(3 602)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(403)	(3 664)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	2 118	5 782
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	1 715	2 118

Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation se sont élevés à 14,1 millions de dollars contrebalancés par 4,9 millions de dollars affectés aux éléments hors caisse du fonds de roulement incluant principalement des coûts de restructuration ainsi que des coûts liés à la cessation d'emploi de certains employés de la société acquise. Ces éléments se traduisent en un flux de trésorerie positif de 9,2 millions de dollars pour l'exercice clos le 30 septembre 2011, comparativement à 4,6 millions de dollars pour la période correspondante de 2010. Ces flux de trésorerie nets positifs générés par l'exploitation sont principalement attribuables à l'accroissement du bénéfice net de l'exercice clos le 30 septembre 2011 par rapport à celui de la période correspondante de 2010.

Les flux de trésorerie de 0,6 million de dollars provenant des activités d'investissement pour l'exercice clos le 30 septembre 2011 découlent des résultats positifs de Fiera Axium. Ils se comparent à des flux de trésorerie de 4,6 millions de dollars affectés aux activités d'investissement pour la période correspondante de 2010, attribuables à des investissements effectués par Fiera Axium.

Les flux de trésorerie affectés aux activités de financement ont augmenté de 6,6 millions de dollars en raison du versement d'un dividende d'un montant de 10,9 millions de dollars, contrebalancé par une émission de 0,7 million de dollars de capital-actions au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2011. Au cours de la période précédente, les activités de financement comprenaient un remboursement de prêt de 4,1 millions de dollars et un paiement de dividende de 5,0 millions de dollars, contrebalancés par des opérations sur le capital-actions de 5,3 millions de dollars et un dépôt de 0,2 million de dollars effectué par les associés.

Emprunt bancaire

La Société dispose d'une marge de crédit autorisée de 6 500 000 \$, qui porte intérêt au taux préférentiel ou au taux des acceptations bancaires majoré de 0,25 % et vient à échéance en juin 2012. Cette marge était inutilisée à la fin de l'exercice. Elle est garantie par une hypothèque mobilière de premier rang de 6 500 000 \$ sur les créances, les actifs corporels et incorporels, présents et futurs de la Société.

Arrangements hors bilan

Au 30 septembre 2011 et au 30 septembre 2010, Fiera n'avait aucun arrangement hors bilan, aucune garantie, aucun dérivé ni aucune entité à détenteurs de droits variables. La Société ne prévoit pas non plus conclure de tels arrangements.

Poursuites judiciaires

Fiera Sceptre peut se trouver engagée dans divers litiges et réclamations dans le cours normal de ses activités. Bien que la Société ne puisse prédire l'issue des litiges et des réclamations en cours au 30 septembre 2011, la direction, en se fondant sur l'information disponible et sur son évaluation du bien-fondé de ces litiges et réclamations, estime que le règlement de ces litiges et réclamations n'aura pas d'incidence importante ou défavorable sur la situation financière ou les résultats d'exploitation consolidés de la Société.

Avantages sociaux futurs

Dans le cadre du regroupement d'entreprises dont il est fait mention à la note 1 des états financiers, la Société a assumé le rôle de promoteur des régimes de retraite individuels (« RRI ») qui ont été établis par Sceptre pour certains employés clés. En vertu des lois sur les régimes de retraite, tant que les RRI sont en cours, la Société n'est pas tenue légalement de verser des cotisations destinées à couvrir les déficits de solvabilité aux termes des RRI. Toutefois, la Société a une obligation prévue par la loi en ce qui concerne le financement du déficit. La présentation de l'information financière au titre de ces RRI est faite selon un cycle triennal.

Au 1^{er} janvier 2011, un RRI d'un ancien employé de Sceptre affichait un déficit de 293 057 \$ qui nécessite un apport annuel de 59 696 \$. Les exigences en matière de capitalisation, le cas échéant, seront rendues officielles par le dépôt du rapport actuariel de janvier 2012. En conséquence, et entre-temps, la Société a inscrit une provision pour les cotisations futures requises au terme de ce RRI particulier et, par conséquent, a ajusté la répartition du prix d'acquisition.

Capital-actions

Au 30 septembre 2011, la Société avait 15 367 666 actions de catégorie A à droit de vote subalterne et 21 207 964 actions de catégorie B à droit de vote spécial, pour un total de 36 575 630 actions en circulation, comparativement à 15 078 721 actions de catégorie A à droit de vote subalterne et 21 357 336 actions de catégorie B à droit de vote spécial pour un total de 36 436 057 actions en circulation au 30 septembre 2011.

Rémunération à base d'actions

Le nombre d'options sur actions émises et en cours en vertu du régime d'options sur actions a varié comme suit au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2011 :

Tableau 9 – Options

	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré en dollars
Solde au début de la période	1 135 878	4,25
Octroyées	709 028	8,39
Exercées	(139 573)	5,54
Échues	(7 200)	6,15
Éteintes	(68 061)	4,10
Solde à la fin de la période	1 630 072	5,93
Options pouvant être exercées à la fin de la période	320 875	4,75

Le tableau ci-après présente les hypothèses (facteurs moyens pondérés) utilisées au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2011 pour déterminer la charge de rémunération à base d'actions au moyen du modèle d'évaluation des options de Black et Scholes :

	Exercices clos les 30 septembre	
	2011	2010
Charge de rémunération à base d'actions (\$)	932 873	236 129
Taux de rendement (%)	3,76 % to 3,85 %	5,00 %
Taux d'intérêt sans risque (%)	2,25 %	2,25 %
Durée de vie prévue (années)	5	7
Volatilité prévue du cours des actions (%)	50 %	30 %
Juste valeur moyenne pondérée (\$)	2,75 à 2,83	0,29

CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Au cours du troisième trimestre clos le 30 septembre 2011, le contrôle interne à l'égard de l'information financière de Fiera Sceptre n'a fait l'objet d'aucune modification ayant eu une incidence importante, ou étant raisonnablement susceptible d'avoir une incidence importante, sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière.

La direction de la Société a évalué, sous la supervision du chef de la direction et du premier vice-président, Finances, l'efficacité de ses contrôles et procédures de communication de l'information et de ses contrôles internes à l'égard de l'information financière (au sens prévu par le Règlement 52-109) en date du 30 septembre 2011. Au terme de cette évaluation, le chef de la direction et le premier vice-président, Finances ont conclu que la conception et l'application de ces contrôles et procédures de communication de l'information et de ces contrôles internes à l'égard de l'information financière étaient satisfaisantes et efficaces en date du 30 septembre 2011.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de taux d'intérêt

La Société est exposée au risque de taux d'intérêt en raison des fluctuations des taux sur l'encours du prêt hypothécaire qui a été remboursé en 2010.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à une obligation et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière.

La Société atténue grandement le risque de crédit lié à l'encaisse, à l'encaisse réservée et aux placements en s'assurant que ces actifs financiers sont placés auprès de grandes institutions financières auxquelles une importante agence de notation a accordé une notation de qualité supérieure. La Société effectue un examen continu pour évaluer les changements de situation de ses contreparties.

Le risque de crédit est lié principalement aux débiteurs, et il est atténué grâce à la politique de crédit permanente de la Société, laquelle prévoit un examen régulier des limites de crédit des clients.

Risque lié aux fluctuations du marché boursier

Les fluctuations de la valeur des titres de capitaux propres ont une incidence sur le montant et le moment de la comptabilisation des gains et des pertes liés aux titres de capitaux propres et aux titres de fonds communs de placement du portefeuille de la Société et entraînent des variations des gains et des pertes réalisés et non réalisés. La conjoncture économique en général, le contexte politique et plusieurs autres facteurs peuvent également avoir une incidence négative sur les marchés boursiers et obligataires et, par conséquent, sur la valeur des actifs financiers disponibles à la vente détenus, soit les titres de capitaux propres, les titres de fonds communs de placement et les titres à revenu fixe.

Le portefeuille de placements de la Société est géré par cette dernière selon un mandat visant à maintenir un niveau de risque moyen. L'expertise particulière de la Société est la gestion de placements et, dans le cadre de ses activités quotidiennes, elle possède des ressources pour évaluer et gérer les risques liés à un portefeuille. Le portefeuille d'actions et de titres liés aux actions de la Société au 30 septembre 2011 comprenait des placements dans des fonds communs de placement gérés par la Société ayant une juste valeur de 983 339 \$. Les placements dans des fonds communs de placement et dans des fonds en gestion commune comprennent un portefeuille de placements canadiens très diversifié. Les parts de fonds communs de placement et de fonds en gestion commune n'ont pas d'échéances précises.

Une variation de 10 % du placement de la Société dans des titres de participation et des titres liés aux actions sur les autres éléments du résultat étendu au 30 septembre 2011 aurait eu pour effet d'augmenter ou de diminuer les autres éléments du résultat étendu de 98 334 \$.

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à son obligation et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière.

Les principaux actifs financiers de la Société comprennent l'encaisse, les liquidités soumises à restrictions, les placements temporaires et les créances, qui sont exposés au risque de crédit. La valeur comptable des actifs financiers présentée dans les bilans consolidés représente l'exposition maximale de la Société au risque de crédit à la date des bilans.

Le risque de crédit de la Société est principalement lié aux créances clients. Les montants sont inscrits aux bilans consolidés déduction faite de la provision pour créances douteuses, qui a fait l'objet d'une estimation par la direction de la Société en fonction de l'expérience antérieure et de son évaluation des conditions économiques actuelles. Afin de réduire son risque de crédit, la Société a adopté des politiques de crédit qui prévoient, entre autres, une révision régulière des limites de crédit des clients. Aux 30 septembre 2011 et 2010, aucun des clients de la Société ne représentait plus de 10 % de ses comptes clients.

Risque de change

La Société réalise moins de 1 % de son chiffre d'affaires en dollars américains. Par conséquent, son exposition aux fluctuations des taux de change est très limitée.

Gestion du capital

Le capital de la Société se compose du capital-actions, des bénéfices non répartis et de la dette à long terme, y compris la tranche échéant à moins d'un an, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie. La Société gère son capital de manière à disposer de sources de financement suffisantes, tout en maximisant le rendement pour les actionnaires en optimisant l'équilibre entre le solde de la dette et le solde des capitaux, et à assurer la conformité aux exigences réglementaires.

Afin de maintenir sa structure du capital, la Société pourrait émettre de nouvelles actions ou procéder à l'émission ou au remboursement de titres d'emprunt, et acquérir ou céder des actifs pour accroître sa performance financière et sa souplesse.

Afin de se conformer aux règlements des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, la Société doit conserver un fonds de roulement minimal de 200 000 \$, tel qu'il est précisé dans le *Règlement 31-103 sur les obligations et les dispenses d'inscription*.

MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES FUTURES

Normes internationales d'information financière

À la suite de la confirmation, en septembre 2008, par le Conseil des normes comptables du Canada (le « CNC ») de la décision de remplacer les PCGR du Canada par les IFRS, le *Manuel de l'ICCA* (Institut Canadien des Comptables Agréés) – *Comptabilité* a été modifié en janvier 2010, exigeant pour toutes les entreprises canadiennes ayant une obligation d'information du public d'adopter les Normes internationales d'information financière (les « IFRS »), publiées par l'International Accounting Standard Board, pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011. Par conséquent, les IFRS remplaceront les PCGR du Canada en vigueur appliqués par la Société. Cette dernière adoptera les IFRS à compter de l'exercice ouvert le 1^{er} octobre 2011 et elle présentera les états financiers consolidés intermédiaires et annuels, y compris les chiffres correspondants des exercices précédents, conformément aux IFRS. La Société a amorcé le passage des PCGR du Canada aux IFRS et mis en œuvre un projet comportant trois phases principales.

Phase 1 – Délimitation de la portée et diagnostic

Cette phase comprend la réalisation d'une évaluation de haut niveau des répercussions permettant de repérer les principaux domaines que l'adoption des IFRS pourrait toucher. Cette phase a été terminée durant l'exercice 2011.

Phase 2 – Analyse et évaluation des répercussions et conception

Dans le cadre de cette deuxième phase, qui a commencé pendant le troisième trimestre de l'exercice 2011, nous avons effectué une évaluation détaillée en ce qui concerne la comptabilité, l'information financière et les activités des changements qu'entraînera la conversion aux IFRS. La liste ci-après résume les principaux éléments du plan de transition aux IFRS de la Société et les réalisations obtenues.

1. Conventions comptables

L'examen préliminaire des choix de la plupart des conventions comptables et des différences entre les IFRS et les conventions comptables appliquées par la Société a été réalisé. Les incidences prévues à la date de transition sont décrites dans la section « Première application des IFRS » ci-après. Les principaux domaines qui appelleraient un changement de conventions comptables sont présentés dans la section « Points clés à considérer ».

2. Préparation des états financiers

Nous préparons actuellement un modèle de présentation selon IAS 34, *Information financière intermédiaire*, pour les états financiers consolidés intermédiaires et un modèle selon les IFRS pour les états financiers consolidés annuels de la Société.

3. Formation et communication

Nous avons engagé des experts en la matière pour une aide à la transition et recruté des ressources externes de soutien et nous procédons à la formation appropriée du personnel concerné par la transition.

4. Incidences sur les relations d'affaires

Nous avons analysé la façon dont les changements affecteront les autres parties intéressées et déterminé que leur incidence n'était pas significative.

5. Systèmes informatiques

Nous avons déterminé qu'il ne sera pas nécessaire d'apporter de grands changements aux systèmes informatiques, y compris à la façon dont les données essentielles à la préparation des états comparatifs pour l'exercice 2011 sont recueillies.

6. Contrôles

Nous procédons à une réévaluation des processus de contrôle existants en vue d'absorber les modifications importantes apportées aux méthodes comptables actuelles.

La plupart des différences entre les IFRS et les PCGR du Canada analysées n'ont pas de conséquences importantes sur les résultats publiés ni sur la situation financière de la Société. De plus, il a été conclu que les effets sur les activités de la Société, telles que les engagements financiers, les ententes contractuelles, les régimes incitatifs, les stratégies de gestion budgétaire et de gestion du risque et les systèmes informatiques seront mineurs.

D'après les analyses effectuées jusqu'à présent, l'impact quantitatif, autre que la dépréciation de l'actif décrit ci-après dans la section « Points clés à considérer », n'est pas important. La plupart des ajustements requis au moment de la transition aux IFRS seront appliqués rétrospectivement au solde d'ouverture des résultats non distribués au 1^{er} octobre 2010 selon les normes applicables en date du 30 septembre 2012. Les ajustements transitoires relatifs

aux nouvelles normes qui ne requièrent pas le retraitement des chiffres comparatifs ne seront apportés qu'en date du 1^{er} octobre 2011.

La phase 2 devrait se terminer à la fin du premier trimestre de l'exercice 2012.

Phase 3 – Mise en œuvre et examen

Les décisions concernant les exemptions au titre d'IFRS 1 et les changements importants de méthodes comptables seront approuvés par la direction et examinés par le comité d'audit du conseil d'administration au cours du premier trimestre de l'exercice 2012. Ces changements comptables et les modifications aux procédures, aux contrôles et aux systèmes internes seront ensuite mis en œuvre. Les dernières étapes de cette phase seront terminées avant décembre 2011. Le projet IFRS de la Société est en bonne voie de respecter les impératifs de transition.

Première application des IFRS

IFRS 1, *Première application des Normes internationales d'information financière*, prévoit, pour les entités qui adoptent les IFRS pour la première fois, un certain nombre d'exemptions facultatives et obligatoires à l'exigence générale d'appliquer les IFRS de façon rétrospective et intégrale. La Société a analysé les nombreuses méthodes comptables offertes et a mis en œuvre celles qui ont été jugées les plus appropriées.

Les exemptions qui sont les plus appropriées pour la Société sont les suivantes :

- Regroupements d'entreprises : IFRS 3, *Regroupements d'entreprises*, ne sera pas appliquée rétrospectivement aux regroupements d'entreprises réalisés avant le 1^{er} octobre 2010.
- Désignation d'instruments financiers déjà comptabilisés : les désignations des instruments financiers de la Société sont cohérentes avec celles faites en vertu des PCGR du Canada, à l'exception de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, qui seront classés comme des prêts et des créances en vertu d'IAS 39, *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*.

Points clés à considérer

Les domaines qui appelleraient un changement de méthodes comptables sont présentés ci-dessous. À ce jour, ces changements n'ont pas eu d'incidence sur les mesures des états financiers consolidés de la Société.

IAS 24, Information relative aux parties liées

Selon les IFRS, la Société est tenue de divulguer la rémunération totale versée aux membres clés de la direction, soit les avantages du personnel à court terme, les avantages postérieurs à l'emploi, les autres avantages à long terme, les indemnités de fin de contrat de travail et le paiement fondé sur des actions.

IAS 31, Participation dans des coentreprises

La Société a choisi de comptabiliser sa participation de 35,35 % dans la coentreprise Fiera Axiom Infrastructure selon la méthode de la mise en équivalence. Comme la Société utilisait la méthode de consolidation proportionnelle pour comptabiliser sa participation dans la coentreprise selon les PCGR du Canada, le changement de méthode comptable aura une incidence importante sur la présentation des états financiers consolidés.

IAS 36, Dépréciation d'actifs

Selon les PCGR du Canada, un test de dépréciation s'effectue en deux étapes. D'abord, la valeur comptable de l'actif est comparée aux flux de trésorerie futurs non actualisés pour déterminer s'il y a dépréciation. Ensuite, toute perte de valeur doit être évaluée en comparant la valeur comptable de l'actif à sa juste valeur. IAS 36, *Dépréciation d'actifs*, n'exige qu'une seule étape pour déterminer et évaluer la dépréciation : comparer la valeur comptable de l'actif avec sa juste valeur diminuée des coûts de la vente et sa valeur utilisée (déterminée au moyen des flux de trésorerie futurs actualisés). Cette méthode pourrait entraîner d'autres dépréciations, car la valeur comptable selon les PCGR du Canada était établie en fonction de la valeur non actualisée des flux de trésorerie et ne pouvait être établie en fonction de la valeur actualisée. Toutefois, l'importance de toute nouvelle dépréciation peut être partiellement contrebalancée par la reprise exigée par IAS 36 de toute perte de valeur antérieure si un changement de circonstances a pour effet de diminuer les dépréciations. Les PCGR du Canada interdisent la reprise des pertes de valeur. IAS 36 exige aussi que le test de dépréciation soit fait au niveau des unités génératrices de trésorerie. De plus, le goodwill doit être affecté aux unités génératrices de trésorerie pour les besoins du test de dépréciation. Selon les PCGR du Canada, le goodwill est affecté à une unité publiante pour les besoins du test de dépréciation. De plus, puisque la méthodologie des tests de dépréciation des goodwills et des immobilisations incorporelles changera par suite de l'adoption des IFRS, la Société analyse les différences entre les modèles des PCGR du Canada et des IFRS, et s'attend à ce que les nouveaux modèles causent une reprise partielle de valeur pour les immobilisations incorporelles comptabilisées au cours des exercices antérieurs.

IAS 19, Avantages du personnel

La Société n'offre pas de régime de retraite à prestations déterminées, mais elle cotise à un régime de retraite à cotisations déterminées pour ses employés. Dans le cadre de l'acquisition de Sceptre, la Société assume le rôle de promoteur des régimes de retraite individuels (« RRI ») qui ont été établis par Sceptre pour certains employés clés. En vertu de la législation sur les régimes de retraite, durant l'existence des RRI, la Société n'est pas tenue légalement de verser des cotisations destinées à couvrir les déficits de solvabilité concernant les RRI. Quant aux coûts des RRI au cours de la période, aucune cotisation n'est requise sauf un montant annuel maximal de 60 000 \$. Il n'y a donc aucun changement important par suite de la conversion aux IFRS en ce qui a trait à IAS 19.

Enfin, les normes suivantes n'ont que peu ou pas d'incidence :

- › IFRS 2 *Paiement fondé sur des actions* : La Société a revu le calcul de sa charge de rémunération à base d'actions acquise et déterminé que sa méthode de calcul est valable pour les IFRS et les PCGR du Canada et est donc déjà conforme aux IFRS.
- › IAS 12 *Impôts sur le résultat* : La Société a revu les écarts temporaires résultant des actifs et des passifs d'impôts reportés en date du mois d'octobre 2010 et des exercices 2010-2011 afin de déterminer si des écarts temporaires pouvaient découler de la constatation initiale des actifs. Elle a conclu qu'aucune modification n'est nécessaire dans le cadre de la conversion, à l'exception de l'expression « impôts reportés » utilisée avec les PCGR du Canada qui sera remplacée par « impôts différés » avec les IFRS.
- › IAS 16 *Immobilisations corporelles* : Les informations à fournir requises par IAS 16 sont plus précises que celles présentées selon les PCGR du Canada. IAS 16 n'entraînera aucune modification d'ordre financier pour la Société,
- › IAS 27 *États financiers consolidés et individuels* et SIC 12 *Consolidation – entités ad hoc* : Il a été déterminé à la suite d'une analyse approfondie que la Société n'est pas tenue de consolider les fonds qu'elle gère.
- › IAS 37 *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels* : Pas de changements ou de répercussions prévus.

MESURES NON DÉFINIES PAR LES PCGR

Le BAIIA correspond au total du bénéfice net plus les intérêts sur la dette et les autres intérêts débiteurs, les impôts sur les bénéfices, l'amortissement et la dépréciation de biens et d'équipement et des actifs incorporels, les bonis de rétention et certains frais d'acquisition. Le BAIIA ajusté correspond au BAIIA ajusté afin d'éliminer l'incidence des honoraires de performance. Un rapprochement du BAIIA et du BAIIA ajusté est présenté dans le tableau 1 de l'état des résultats.

Nous avons inclus des mesures non définies par les PCGR pour fournir aux investisseurs des mesures complémentaires de notre rendement financier et opérationnel. Nous estimons que les mesures non définies par les PCGR constituent d'importantes mesures complémentaires du rendement financier et opérationnel, du fait qu'elles ne tiennent pas compte d'éléments qui ont une incidence moindre sur notre rendement financier et opérationnel, mettant ainsi en évidence des tendances dans nos activités de base que les indicateurs conformes aux PCGR du Canada seuls ne permettraient pas nécessairement de faire ressortir. Nous croyons également que les analystes en valeurs mobilières, les investisseurs et les autres parties intéressées ont aussi fréquemment recours à des mesures non définies par les PCGR pour évaluer les sociétés émettrices, dont bon nombre utilisent des mesures non définies par les PCGR aux fins de la présentation de leurs résultats. Notre direction fait par ailleurs appel à des mesures non définies par les PCGR pour faciliter la comparaison du rendement financier et opérationnel d'une période à l'autre, pour établir les budgets annuels et pour évaluer notre capacité à assumer le service de la dette, à financer les dépenses en immobilisations et à combler les besoins en fonds de roulement. Les mesures non définies par les PCGR ne sont pas des informations présentées en conformité avec les PCGR du Canada. Par exemple, une partie ou la totalité des mesures non définies par les PCGR ne tiennent pas compte a) de nos dépenses en trésorerie ou de nos besoins futurs au titre des dépenses en immobilisations ou des engagements contractuels, b) des variations de nos besoins en fonds de roulement ou de nos besoins de liquidités à cet égard, c) de l'importante charge d'intérêts ou des besoins de liquidités liés aux paiements d'intérêts et de capital sur notre dette, et d) des versements d'impôts qui représentent une réduction des liquidités à notre disposition. Nous considérons les éléments exclus du calcul des mesures non définies par les PCGR comme des éléments non récurrents et moins pertinents aux fins de l'évaluation de notre rendement, mais certains de ces éléments pourraient persister et ainsi réduire les liquidités à notre disposition.

À notre avis, la présentation des mesures non définies par les PCGR décrites précédemment est appropriée. Cependant, ces mesures non définies par les PCGR comportent des limitations importantes en tant qu'outils d'analyse; elles ne doivent pas être examinées isolément ni remplacer l'analyse de nos résultats présentés selon les PCGR du Canada. En raison de ces limitations, nous nous appuyons principalement sur nos résultats présentés selon les PCGR du Canada et nous utilisons les mesures non définies par les PCGR à des fins complémentaires seulement. En outre, il est possible que d'autres entreprises calculent les mesures non définies par les PCGR différemment. Ces mesures ne peuvent donc pas nécessairement être comparées avec des mesures similaires présentées par d'autres entreprises.

RISQUES LIÉS AUX ACTIVITÉS

Les activités de Fiera Sceptre sont exposées à un certain nombre de facteurs de risque, y compris, sans s'y limiter, les suivants :

Les clients ne s'engagent pas dans une relation à long terme

Les ententes aux termes desquelles Fiera Sceptre gère l'actif de ses clients, conformément à la pratique du secteur, peuvent être résiliées moyennant un court préavis. Les clients dont l'actif est investi dans des Fonds peuvent également racheter leurs parts moyennant un court préavis. Par conséquent, rien ne garantit que Fiera Sceptre sera

en mesure d'atteindre ou de conserver un certain montant d'actifs sous gestion, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable importante sur sa capacité d'attirer et de conserver les clients ainsi que sur les honoraires de gestion, les honoraires de performance potentiels et sa rentabilité globale.

La perte de clients importants ou d'un nombre considérable de clients existants pourrait avoir une incidence défavorable importante sur les résultats d'exploitation et la situation financière de Fiera Sceptre.

Un mauvais rendement de nos placements pourrait nous faire perdre des clients, nous empêcher d'attirer de nouveaux clients, réduire les actifs sous gestion et faire baisser nos produits d'exploitation

Un mauvais rendement des placements, que ce soit par rapport aux concurrents de Fiera Sceptre ou à d'autres éléments, pourrait faire en sorte que les clients existants choisissent de retirer leurs actifs des Fonds pour investir dans des produits offrant un meilleur rendement, ce qui aurait une incidence défavorable sur la capacité de Fiera Sceptre à se procurer des capitaux auprès de ses clients existants ou de nouveaux clients, réduisant ainsi potentiellement les actifs sous gestion, les honoraires de gestion, la rentabilité et le potentiel de croissance de Fiera Sceptre. En outre, la capacité de Fiera Sceptre à obtenir des honoraires de performance est directement liée au rendement de ses placements. Par conséquent, un mauvais rendement des placements pourrait faire en sorte que Fiera Sceptre n'obtienne plus d'honoraires de performance, ou qu'elle en obtienne moins. Fiera Sceptre ne peut garantir que ses rendements relatifs futurs seront positifs, qu'elle conservera ses clients ou qu'elle attirera de nouveaux clients.

La perte d'employés clés découlant des pressions concurrentielles pourrait nous faire perdre des clients et entraîner une baisse de nos produits d'exploitation

Les activités de Fiera Sceptre dépendent des personnes hautement qualifiées et spécialisées qu'elle embauche. La participation de ces personnes aux équipes de gestion de placements, de gestion des risques et du service à la clientèle de Fiera Sceptre est cruciale pour attirer et retenir les clients. Fiera Sceptre consacre des ressources considérables pour recruter, former et rémunérer ces personnes. Toutefois, la croissance du total des actifs sous gestion dans le secteur de la gestion des placements, le nombre de nouvelles sociétés dans ce secteur et la dépendance envers les bons résultats pour vendre des produits financiers ont entraîné une hausse de la demande d'excellents professionnels des placements et du service à la clientèle. La rémunération de ces professionnels tend à augmenter à un taux bien supérieur à celui de l'inflation et à celui observé dans d'autres secteurs. Fiera Sceptre prévoit que ces coûts continueront de représenter une partie importante de ses dépenses.

Fiera Sceptre a toujours pris des mesures pour encourager ses employés clés à continuer de travailler pour elle et elle continuera de le faire. Ces mesures comprennent l'offre d'un régime d'options d'achat d'actions, d'un régime incitatif à court terme, du régime d'achat d'actions pour les employés ainsi que d'un environnement de travail qui favorise la satisfaction des employés. Nous ne doutons pas que ces mesures nous permettront de devenir un employeur de choix et qu'elles seront efficaces en ce qui a trait à la rétention de nos employés, même si nous devons faire face à une concurrence accrue pour des professionnels chevronnés dans le secteur, et que Fiera Sceptre sera en mesure de recruter de nouveaux employés hautement qualifiés dotés des compétences souhaitées en temps opportun, si nécessaire.

Intégration des entreprises combinées

L'obtention des avantages prévus dans le cadre de l'Arrangement dépendra en partie de la capacité de la direction de Fiera Sceptre de réaliser les avantages et les économies de coûts prévus dans le cadre de l'intégration des activités de Fiera Capital et de Sceptre. Le processus d'intégration des activités pourrait comporter des défis considérables, et la direction de Fiera Sceptre pourrait ne pas être en mesure de le mettre en œuvre sans heurt, avec succès ou sans recourir à des ressources financières importantes. Il est possible que le processus d'intégration donne lieu à la perte

d'employés clés, à l'interruption des activités auxquelles ils prenaient part ou à des incohérences en matière de normes, de contrôles, de procédures et de politiques qui pourraient avoir une incidence défavorable sur la capacité de la direction de Fiera Sceptre de maintenir ses relations avec les clients, les fournisseurs et les employés ou d'obtenir les avantages prévus dans le cadre de l'Arrangement.

L'intégration de Fiera Capital et de Sceptre nécessite beaucoup d'efforts, de temps et de ressources de la part de la direction, ce qui pourrait détourner son attention et ses ressources d'autres occasions stratégiques et de questions liées à l'entreprise au cours du processus. Rien ne garantit que la direction de Fiera Sceptre sera en mesure d'intégrer les activités de chacune des entreprises avec succès, ni que les synergies ou les autres avantages prévus dans le cadre de l'Arrangement se réaliseront. L'incapacité de la direction à intégrer avec succès les activités de Fiera Capital et de Sceptre, y compris les technologies de l'information et les systèmes d'information financière, pourrait avoir une incidence défavorable importante sur les activités, la situation financière et les résultats d'exploitation de Fiera Sceptre.

Les pressions concurrentielles pourraient entraîner une baisse des produits d'exploitation

La concurrence est vive dans le secteur de la gestion de placements. Certains des concurrents actuels et futurs de Fiera Sceptre disposent de ressources techniques, financières, de marketing, de distribution et d'autres ressources bien plus importantes que celles de Fiera Sceptre. Rien ne garantit que Fiera Sceptre pourra atteindre ou maintenir un niveau donné d'actifs sous gestion ou de produits d'exploitation dans un tel environnement. La concurrence pourrait avoir une incidence défavorable importante sur la rentabilité de Fiera Sceptre, et rien ne garantit que celle-ci pourra faire face à la concurrence de façon efficace. En outre, la capacité de Fiera Sceptre à maintenir sa structure d'honoraires de gestion et d'honoraires de performance dépend de sa capacité à fournir à ses clients des produits et des services concurrentiels. Rien ne garantit que Fiera Sceptre ne subira pas une pression de la concurrence la forçant à réduire ses honoraires, qu'elle pourra conserver sa structure d'honoraires ou qu'elle pourra conserver ses clients grâce à cette structure. Une réduction importante des honoraires de gestion ou des honoraires de performance de Fiera Sceptre pourrait avoir une incidence défavorable sur les produits d'exploitation.

Conflits d'intérêts et risque lié à la réputation

L'incapacité de Fiera Sceptre de gérer et de résoudre de façon appropriée les conflits d'intérêts pourrait ternir sa réputation et avoir une incidence défavorable importante sur ses activités, sa situation financière ou sa rentabilité. Certains des Fonds et des Comptes gérés ont des objectifs de placement qui se recoupent, et les décisions quant à la répartition des occasions de placement parmi ces Fonds pourraient entraîner des conflits d'intérêts éventuels. Il se pourrait que des conflits d'intérêts réels, éventuels ou perçus entraînent l'insatisfaction des investisseurs ou encore des litiges ou des mesures en vue d'assurer l'application réglementaire. Les réclamations liées à des conflits d'intérêts pourraient avoir une incidence défavorable importante sur la réputation de Fiera Sceptre, ce qui pourrait nuire à ses activités de plusieurs façons, y compris en entraînant la perte de clients.

Le risque lié à la réputation s'entend de la possibilité qu'une publicité négative, fondée ou non, puisse entraîner une réduction des bénéfices ou de la base de clients de Fiera Sceptre en raison de son incidence sur l'image de Fiera Sceptre. Le risque lié à la réputation est inhérent à pratiquement toutes les opérations effectuées par Fiera Sceptre, même lorsque l'opération est entièrement conforme aux exigences juridiques et réglementaires. Le risque lié à la réputation ne peut être géré indépendamment des autres risques, car il est souvent lié au risque opérationnel, au risque lié à la réglementation et aux autres risques inhérents aux activités de Fiera Sceptre. Par conséquent, le cadre de gestion du risque lié à la réputation de Fiera Sceptre est intégré à tous les autres volets de la gestion du risque et constitue une composante clé du code d'éthique et de conduite auquel tous les employés de Fiera Sceptre sont assujettis.

L'évolution au sein du secteur de la gestion des placements pourrait entraîner une baisse des produits d'exploitation

La capacité de Fiera Sceptre à générer des produits d'exploitation a été touchée de façon importante par la croissance qu'a connue le secteur de la gestion des placements et par le taux de rendement relatif de la Société dans ce secteur. La croissance historique dans le secteur de la gestion des placements ne se poursuivra pas indéfiniment et une conjoncture défavorable ainsi que d'autres facteurs, notamment un recul important des marchés financiers, pourraient nuire à la popularité des services de Fiera Sceptre ou faire en sorte que les clients se retirent des marchés ou diminuent leurs investissements. Toute chute de la croissance dans le secteur de la gestion des placements ou tout autre changement touchant le secteur et ayant pour résultat de dissuader les investisseurs d'utiliser les services de Fiera Sceptre pourrait nuire à la capacité de celle-ci d'attirer des clients et ainsi contribuer à une baisse des produits d'exploitation.

Toute erreur ou toute inconduite de la part des employés pourrait entraîner des sanctions réglementaires ou nuire à la réputation de Fiera Sceptre, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable importante sur ses activités, sa situation financière ou sa rentabilité

Au cours des dernières années, de nombreux cas de fraude ou d'autres genres d'inconduite de la part des employés ont retenu l'attention du public dans le secteur des services financiers et, malgré les mesures à grande échelle que Fiera Sceptre a mises en place pour empêcher et prévenir ce genre d'activités (y compris la mise en place de son code d'éthique et de conduite), elle est toujours assujettie aux risques liés aux cas d'inconduite de la part des employés. L'inconduite de la part des employés peut comporter plusieurs facettes, notamment lier Fiera Sceptre à des opérations qui excèdent les limites autorisées ou qui présentent des risques inacceptables, ou lui cacher certaines activités qui ne sont pas autorisées ou qui n'ont pas donné les succès escomptés et qui peuvent, dans l'un ou l'autre des cas, entraîner des risques ou des pertes inconnus et non gérés. L'inconduite de la part des employés pourrait également comprendre l'utilisation régulière de renseignements confidentiels, ce qui pourrait entraîner des sanctions réglementaires et nuire considérablement à la réputation. Fiera Sceptre est également susceptible de subir des pertes en raison d'une erreur de la part d'un employé. Il n'est pas toujours possible de prévenir l'inconduite de la part d'un employé ou d'empêcher les erreurs des employés et les précautions que Fiera Sceptre prend pour empêcher et détecter ce genre d'activités pourraient ne pas être efficaces dans tous les cas, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable importante sur ses activités, sa situation financière ou sa rentabilité.

Risque de poursuite et risque lié à la réglementation

La capacité de Fiera Sceptre d'exercer ses activités est tributaire de sa conformité et de son inscription continue aux termes des lois sur les valeurs mobilières des territoires dans lesquels elle exerce ses activités. Toute modification du cadre de réglementation des valeurs mobilières ou toute omission de se conformer aux lois, aux règles et aux règlements pourrait avoir une incidence défavorable sur les activités de Fiera Sceptre. Il se pourrait également que des lois et des règlements qui régissent les activités de Fiera Sceptre, ou l'un de ses produits ou services de placement en particulier, soient modifiés ou interprétés d'une manière qui lui soit défavorable. L'évolution rapide du milieu de la réglementation en matière de valeurs mobilières et le renforcement des normes en matière d'efficacité opérationnelle dans le secteur de la gestion des placements, ainsi que les pressions qu'exerce la concurrence pour la mise en marché de produits et de services novateurs, pourraient nécessiter des ressources humaines supplémentaires. L'instauration de nouvelles obligations de communication de l'information ainsi que d'autres procédures visant les Fonds de placement pourrait nécessiter des dépenses supplémentaires. L'inobservation de ces règlements pourrait entraîner des amendes, l'interdiction temporaire ou permanente des activités de Fiera Sceptre ou des activités menées par son personnel ou des dommages à sa réputation, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable importante sur les activités, la situation financière ou la rentabilité de Fiera Sceptre.

Peu importe l'efficacité de Fiera Sceptre à surveiller et à administrer les politiques et les procédures établies en matière de conformité, Fiera Sceptre ainsi que ses administrateurs, ses dirigeants, ses employés et ses placeurs pour compte peuvent être assujettis à des obligations ou à des amendes qui pourraient limiter leur capacité d'exercer leurs activités. Fiera Sceptre souscrit divers types d'assurances en vue de couvrir certains risques potentiels et évalue continuellement le caractère adéquat de cette couverture. Au cours des dernières années, le coût de l'assurance a augmenté, tandis que le nombre d'assureurs a diminué. En raison de la mise en œuvre du régime de responsabilité civile du marché secondaire, il pourrait éventuellement s'avérer plus difficile d'obtenir de l'assurance selon des modalités économiques raisonnables.

Le risque de poursuites est inhérent au secteur de la gestion de placements dans lequel Fiera Sceptre exerce ses activités. Ce risque ne peut pas être éliminé, même s'il n'existe aucun motif de poursuite. À cet égard, les risques juridiques auxquels sont exposés Fiera Sceptre, ses administrateurs, ses dirigeants, ses employés et ses placeurs pour compte comprennent le risque de responsabilité en cas de contravention aux lois sur les valeurs mobilières, de manquement aux obligations fiduciaires ou de mauvais usage des Fonds des investisseurs. En outre, en raison de l'existence, dans certains territoires, du régime de responsabilité civile du marché secondaire, des actionnaires insatisfaits peuvent plus aisément tenter des poursuites contre Fiera Sceptre, ses administrateurs et ses dirigeants.

L'incapacité de gérer les risques inhérents aux modèles de portefeuille pourrait avoir une incidence défavorable importante sur les activités, la situation financière ou la rentabilité de Fiera Sceptre

Fiera Sceptre surveille, évalue et gère les principaux risques liés à ses activités. Ces risques comprennent les risques externes des marchés auxquels tous les investisseurs sont exposés et les risques internes découlant de la nature des activités de Fiera Sceptre. Certaines méthodes de gestion des risques utilisées par Fiera Sceptre sont fondées sur l'utilisation du comportement historique observé du marché. Par conséquent, ces méthodes ne peuvent pas nécessairement prévoir l'exposition future au risque, laquelle peut être beaucoup plus élevée que les mesures historiques.

D'autres méthodes utilisées pour la gestion du risque reposent sur l'évaluation de l'information concernant les marchés, les clients ou d'autres éléments dont les renseignements ont été rendus publics ou auxquels Fiera Sceptre peut accéder autrement. Ces renseignements ne seront pas nécessairement exacts, complets, à jour ou bien évalués dans tous les cas. La gestion des risques opérationnels, juridiques et réglementaires nécessite, entre autres, des politiques et des procédures permettant d'inscrire en bonne et due forme et de vérifier un grand nombre d'opérations et d'événements, et ces politiques et procédures pourraient ne pas être entièrement efficaces. L'incapacité de Fiera Sceptre à gérer les risques de ses portefeuilles pourrait avoir une incidence défavorable importante sur ses activités, sa situation financière ou sa rentabilité.

La croissance rapide des actifs sous gestion de Fiera Sceptre pourrait avoir une incidence défavorable sur le rendement des placements de Fiera Sceptre ou sur sa capacité de continuer de croître

La disponibilité des occasions de placement appropriées pour les nouveaux clients est une composante importante du rendement des placements. Si Fiera Sceptre n'était pas en mesure de cerner un nombre suffisant d'occasions de placement pour ses nouveaux clients en temps opportun, le rendement des placements pourrait être touché de façon défavorable ou Fiera Sceptre pourrait décider de limiter sa croissance et de réduire la fréquence à laquelle elle accepte de nouveaux clients. Si les actifs sous gestion de Fiera Sceptre augmentaient rapidement, elle pourrait ne pas être en mesure de tirer parti des occasions de placement qui lui étaient offertes par le passé ou de cerner suffisamment d'occasions de placement pour atteindre les rendements absolus ciblés.

Évaluation

L'évaluation des Fonds est de nature incertaine. Même si les Fonds sont audités par des vérificateurs indépendants, au sens du code de déontologie de l'Ordre des comptables agréés du Québec, afin d'établir si leurs états financiers sont préparés de façon fidèle conformément aux PCGR du Canada ou aux IFRS, l'évaluation de certains titres et autres placements dans les Fonds peut comporter des incertitudes et des décisions qui sont basées sur des jugements et, si les évaluations en question devaient s'avérer inexactes, la valeur liquidative d'un Fonds pourrait être mal évaluée. Des renseignements de tiers indépendants sur les cours pourraient ne pas être disponibles à l'égard de certains des titres et des autres placements des Fonds. De plus, les Fonds pourraient investir dans certains biens qui, en raison de leur nature, peuvent être extrêmement difficiles à évaluer avec exactitude, notamment les placements en capital-risque détenus par Fiera Sceptre dans des sociétés de portefeuille fermées. Fiera Sceptre pourrait engager des coûts considérables pour corriger les erreurs de prix découlant de l'évaluation inexacte de la valeur des placements.

Il est possible que nous soyons tenus d'absorber les frais d'exploitation d'un Fonds commun de placement

Si la valeur des actifs sous gestion des Fonds Fiera Sceptre diminue au point que l'imputation de la totalité des frais d'exploitation à un Fonds rende les ratios de frais de gestion ou un Fonds non concurrentiels, Fiera Sceptre pourrait choisir d'absorber certains de ces frais, ce qui donnerait lieu à une augmentation des charges de Fiera Sceptre et à une diminution de la rentabilité.

L'incapacité de mettre en place des politiques, des procédures et des mesures efficaces en ce qui concerne la sécurité des renseignements pourrait perturber les activités commerciales et entraîner des pertes financières susceptibles d'avoir des répercussions défavorables importantes sur les activités, la situation financière ou la rentabilité de Fiera Sceptre

Fiera Sceptre dépend de l'efficacité de ses politiques, de ses procédures et de ses mesures concernant la sécurité de l'information pour protéger ses systèmes informatiques et de télécommunications ainsi que les données qui s'y trouvent ou qui sont transmises au moyen de ces systèmes. Tout incident concernant la sécurité de l'information dont la cause est externe, notamment une attaque par un cyberpirate ou par un virus ou un programme-ver informatique, ou tout incident dont la cause est interne, notamment l'incapacité de contrôler l'accès à des systèmes sensibles, pourrait perturber de façon importante les activités de Fiera Sceptre ou entraîner la divulgation ou la modification de renseignements critiques ou confidentiels et pourrait entraîner des pertes financières importantes, la mise en place de mesures réglementaires, la rupture des contrats conclus avec les clients, des dommages à la réputation de Fiera Sceptre ou des obligations juridiques qui, à leur tour, pourraient avoir des répercussions défavorables importantes sur les activités, la situation financière ou la rentabilité de Fiera Sceptre.

Les services administratifs fournis par Fiera Sceptre dépendent de logiciels fournis par des tiers fournisseurs. Le défaut d'un fournisseur clé, la perte des produits de ces fournisseurs ou tout problème ou toute erreur lié à ces produits pourraient avoir une incidence défavorable importante sur la capacité de Fiera Sceptre de fournir ces services administratifs. Les changements apportés aux ententes de prix conclues avec ces tiers fournisseurs par suite de mises à niveau ou d'autres circonstances pourraient également avoir une incidence défavorable sur la rentabilité de Fiera Sceptre.

Dépendance à l'égard des systèmes d'information et de télécommunications

Fiera Sceptre dépend de la disponibilité de son personnel, de ses bureaux et du bon fonctionnement de ses systèmes informatiques et de télécommunications. Une catastrophe telle que des dégâts causés par l'eau, une explosion ou une perte prolongée d'électricité pourrait interrompre de façon importante les activités de Fiera Sceptre et entraîner des pertes financières importantes, la perte de ressources humaines, la mise en place de mesures réglementaires, la rupture de contrats conclus avec des clients et des dommages à la réputation ou des obligations juridiques qui, à leur tour, pourraient avoir une incidence défavorable importante sur les activités, la situation financière ou la rentabilité de Fiera Sceptre.

Obtenir une couverture d'assurance suffisante selon des modalités économiques avantageuses pourrait être impossible

Fiera Sceptre dispose de diverses assurances, notamment des assurances sur les erreurs et omissions, des assurances responsabilité commerciale générales et le cautionnement d'une institution financière. Le caractère adéquat de la couverture d'assurance est évalué continuellement, notamment en comparant ses coûts à ses avantages. Toutefois, rien ne garantit que les réclamations éventuelles ne dépasseront pas la limite de la couverture ou que l'assureur acceptera les réclamations. Un jugement contre Fiera Sceptre dépassant l'assurance disponible ou auquel l'assurance ne s'applique pas pourrait avoir une incidence défavorable importante sur ses activités, sa situation financière ou sa rentabilité. Rien ne garantit que Fiera Sceptre pourra obtenir une couverture d'assurance suffisante selon des modalités économiques avantageuses.



FIERASCEPTRE